



# Semaine des Semences Paysannes



DU 20 AU 28 SEPTEMBRE 2014  
(2ème édition)

**DOSSIER DE PRESSE**



Réseau  
Semences  
Paysannes

[www.semencespaysannes.org](http://www.semencespaysannes.org)



# Sommaire

**Pourquoi cette Semaine ?** . . . . .

2

**Focus sur quelques actions  
en région** . . . . .

6

**Semences paysannes contre  
semences toxiques** . . . . .

8

**Dernières actualités  
de la biopiraterie semencière** . . . . .

10

**Libérons les semences paysannes !** . . . . .

11

**Outils et contacts presse** . . . . .

12

## Pourquoi cette Semaine ?

Depuis des millénaires, les paysan-ne-s du monde renouvellent chaque année l'acte fondateur de l'agriculture qui consiste à réutiliser une partie de la récolte comme semences. Cette pratique permet d'adapter les cultures aux évolutions et à la diversité des climats, des terroirs, et des besoins humains. Les échanges de semences y joue un rôle fondamental pour renouveler la diversité des espèces cultivées. Au XXème siècle, dans les pays occidentaux, ces semences paysannes ont été progressivement remplacées par des semences industrielles dépendantes des engrais et des pesticides chimiques. 75 % de la biodiversité cultivée a ainsi disparu en 50 ans au profit de quelques variétés standardisées. Quelques jardiniers amateurs et quelques pionniers de l'agro-écologie paysanne ont cependant continué à conserver et à produire eux-mêmes leurs semences. Ce travail est à l'origine du renouveau actuel de ces légumes, fruits, et céréales que l'on croyait disparus.



Visite d'une collection de blés paysans  
© Réseau semences paysannes

Malgré cette érosion conséquente des variétés paysannes, l'agro-industrie continue plus que jamais de déposséder les agriculteurs de leurs droits d'utiliser et d'échanger leurs propres semences ainsi que d'avoir accès à toute la biodiversité existante. Plus généralement, dans la conjoncture actuelle de traités de libre échange, c'est la souveraineté alimentaire et politique de l'ensemble des citoyens qui est menacée: en confisquant toutes les semences avec des droits de propriété industrielle (brevets ou certificat d'obtention végétale), une poignée d'entreprises multinationales s'empare de notre droit à l'alimentation.

© Grain'avenir



Le Réseau Semences Paysannes (RSP) regroupe plus de 70 organisations nationales et collectifs locaux diversifiés qui font vivre les semences paysannes dans les fermes et les jardins. Depuis 10 ans, il accompagne le développement des initiatives locales de promotion et de valorisation de la biodiversité cultivée, promeut les démarches collectives de gestion et de protection des semences paysannes, participe à la reconnaissance scientifique des savoir-faire paysans associés, et agit pour la reconnaissance des droits des paysans et des artisans semenciers de sélectionner, reproduire, utiliser, protéger, échanger et vendre leurs semences.

[www.semencespaysannes.org](http://www.semencespaysannes.org)

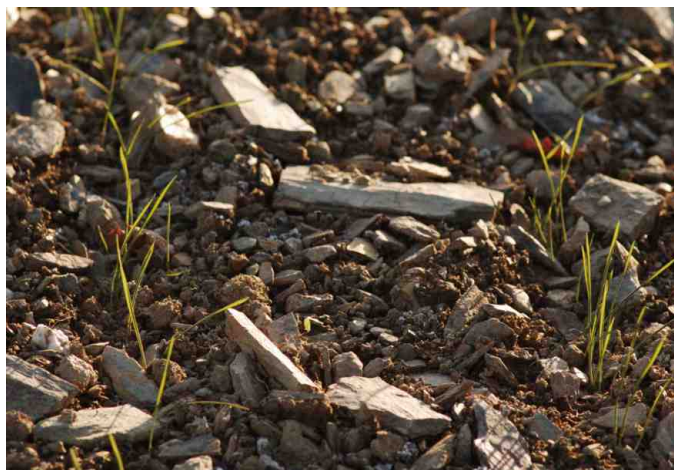


Les semences paysannes sont sélectionnées et reproduites par les paysans dans des champs et des jardins menés en agricultures paysanne, biologique ou biodynamique. A l'opposé des semences industrielles standardisées, non reproductibles et/ou OGM, elles sont issues de méthodes de sélection et de renouvellement naturelles, non transgressives et à la portée des paysans. Reproductibles et non appropriables par un titre de propriété industrielle, elles se sèment et se resèment au gré des échanges entre ceux qui les cultivent, dans le respect de droits d'usage définis par les collectifs qui les ont sélectionnées et conservées. Ces semences paysannes possèdent une grande diversité génétique (on parle de "populations" de plantes) qui les rend adaptables aux terroirs et au changement climatique. Elles sont ainsi essentielles pour la transition vers un modèle agro-écologique et paysan.

## Objectifs

Dédier une semaine d'actions aux semences paysannes est l'occasion pour le RSP de rendre visible les initiatives locales paysannes, jardinières et citoyennes qui se développent un peu partout pour faire vivre les semences paysannes. Il s'agit aussi d'alerter le public sur la nécessité de se mobiliser pour cultiver la biodiversité et défendre les droits des paysans de sélectionner, reproduire, utiliser, échanger et vendre leurs semences. Au travers des collectifs membres du RSP, venez retrouver les alternatives concrètes militant pour un modèle agricole autonome, agroécologique et paysan.

Pour cette seconde édition, une trentaine d'événements sont organisés partout en France. Retrouvez la programmation sur le site web du RSP, [rubrique Semaine des Semences Paysannes 2014](#)



© F. Mercier

Les semences paysannes montrent leur adaptabilité au terroir comme ce blé sélectionné dans des terres caillouteuses

## Chiffres en 2013

Avec plus d'une trentaine d'événements organisés partout en région, des relais dans la presse et les médias, la première édition de la Semaine des Semences Paysannes a permis à de nombreuses personnes d'aller à la rencontre des semences paysannes et des paysans et jardiniers qui les cultivent.

Cet événement venait clôturer une année d'actions organisées partout en France par les membres du RSP à l'occasion de son dixième anniversaire (plus de 150 événements organisés tout au long de l'année). Retrouvez la revue de presse 2013 sur le [web du RSP](#).

## Ils s'associent à la Semaine

### → Collectif Semons la Biodiversité



Le collectif Semons la Biodiversité, créé en 2011, réunit plus d'une vingtaine d'associations nationales qui défendent les droits des agriculteurs, des jardiniers et des artisans semenciers sur les semences. Il s'agit de reconnaître ces droits inaliénables, base de la contribution millénaire des agriculteurs et des communautés locales à la création, à la conservation et au renouvellement de la biodiversité cultivée.

[www.semonslabiodiversite.com](http://www.semonslabiodiversite.com)

### → « Bio et local, c'est l'idéal »

Du 20 au 28 septembre, c'est aussi une semaine consacré au bio de proximité ! Cette campagne désormais annuelle de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (la FNAB qui fait partie des membres fondateurs du RSP) met l'accent sur l'importance de manger bio et local pour créer plus d'emplois, protéger l'environnement et sa santé, et œuvrer pour un profond changement dans l'agriculture et l'alimentation. Plusieurs membres associent la Semaine des Semences Paysannes et Bio et Local dans le cadre de leurs événements en région.

[www.bioetlocalcestlideal.org](http://www.bioetlocalcestlideal.org)

### → Collectif pour une transition citoyenne

Certains de nos membres s'associent en région aux Journées de la Transition qui ont lieu le 27 septembre partout en France. Cette mobilisation nationale a pour but d'inviter massivement les citoyen-ne-s à s'engager dans la transition de manière concrète.

[www.transitioncitoyenne.org](http://www.transitioncitoyenne.org)

## Ils soutiennent la Semaine



# Focus sur quelques actions en région . . . . .

## Aquitaine

**Bio d'Aquitaine** regroupe 5 associations départementales de développement de l'agriculture bio. Parmi elles, **Agrobio Périgord**, qui depuis 2001, mène un programme de sélection participative en maïs, tournesol et soja populations, et **Agrobio 47** qui anime un réseau de maraîchers dans leurs démarches de réappropriation des savoir-faire sur la sélection et l'autoproduction de semences potagères.

Le **Centre d'étude et terre d'accueil des blés** (CETAB) regroupe, quant à lui, des paysans sélectionneurs de blé de pays qui organisent le travail de conservation et de sélection dans chaque ferme.

Au programme, visite de la plate forme d'expérimentation sur les variétés paysannes de maïs et de tournesol, rencontres potagères, ateliers cuisine sur une variété locale de courge ("la galeuse d'Eysines"), ciné-débat sur le vin...

Retrouvez ici [les détails du programme](#)



Plate-forme d'expérimentation de maïs populations (Dordogne)  
©AgrobioPérigord



Maïs issus d'un travail de sélection participative de plantes économes en intrants et peu gourmandes en eau.  
© Bio d'Aquitaine

## Alsace

En Alsace, l'association **Kerna ùn Sohma** (Graines et semences en Alsacien) regroupe des producteurs (paysans, maraîchers, viticulteurs), des transformateurs artisanaux (meuniers, boulangers, viticulteurs) et des consommateurs. Elle s'est donnée pour mission d'organiser les échanges de semences paysannes et des savoir-faire associés ; d'organiser la conservation de variétés et cépages locaux (céréales à paille, potagères, vigne) ; et de participer à la sensibilisation du public aux problématiques associées aux semences paysannes sur toute l'Alsace.

Pendant la Semaine des Semences Paysannes, venez découvrir les activités de Kerna à l'occasion de deux fermes ouvertes et d'un ciné débat. Au programme, visite de vergers paysans, exposition sur les céréales, ateliers cuisine....

Retrouvez ici [les détails du programme](#)

© Réseau Semences Paysannes



Blés paysans dans un champ. Ils possèdent des qualités nutritionnelles et gustatives supérieures aux blés modernes.

© Kerna Un Sohma



Mise en place d'un conservatoire viticole (cépages anciens) en Alsace

## Bretagne et Loire Atlantique

Plusieurs structures membres de Bretagne et des Pays de la Loire (**Civam Pays de la Loire**, **GABB Anjou**, **Germinance**, **Koal Kozh**, **Triptolème**), impliquées dans la promotion des semences paysannes et de la biodiversité, se mobilisent à l'occasion de la Semaine.

Au programme, fête du sarrasin et de la biodiversité cultivée, projection débat autour du documentaire "Les gardiens de la biodiversité" qui conte le combat de petits exploitants, chercheurs et citoyens européens pour préserver les semences paysannes, battage collectif de céréales de pays dans une ferme de la ZAD de Notre Dame des Landes, Fête de la Vache Nantaise...

Retrouvez ici le programme en [Bretagne](#) et en [Pays de la Loire](#).



Ensachage lors de la fête des battages organisée par Pétanielle  
© Pétanielle

## ..... et encore bien d'autres événements !

- Dans le [Centre](#) avec **l'ADDEAR 18** et **l'ARDEAR** ;
- En [Ile-de-France](#) avec **Graine de Noé** ;
- En [PACA](#) avec **le Potager d'un Curieux** ;
- En Languedoc-Roussillon avec **BEDE** (programme en préparation) ;
- En [Poitou-Charentes](#) avec **Cultivons la Biodiversité Poitou Charentes** ;
- En [Rhône-Alpes](#) avec **l'ARDEAR Rhône-Alpes** et les producteurs bio de **Corabio** (programme en préparation) ;



© Réseau Semences Paysannes

Les semences commerciales de choux disponibles sont pour la plupart obtenues par fusion des cellules d'espèces différentes (choux+radis). Les variétés population de choux-fleurs sélectionnées par Koal Kozh sont issues de méthode naturelle de sélection.

## Midi Pyrénées

Les membres locaux du RSP (**ADEAR du Gers**, **ADEAR du Lot**, **ERABLES 31**, **GAB 65**, **Pétanielle**) sont à l'image de la diversité des terroirs abrités par cette région : groupement d'agriculteurs bio, association de paysan et de jardiniers, associations de développement de l'agriculture paysanne... De nombreux événements vous attendent lors de la Semaine : inauguration d'une Maison des semences Paysannes dans le Lot, visite d'un atelier de transformation de pâte paysanne dans les Hautes Pyrénées, battage collectif dans le Tarn, foire aux plantes dans le Gers....

Retrouvez ici [l'ensemble du programme](#)



Graines potagères du Potager d'un Curieux  
Creative Commons p.nk1/ fokus 21

# Semences paysannes contre semences toxiques . . . . .

© Guillaume de Crop

L'industrialisation progressive de l'agriculture a contraint peu à peu les agriculteurs à abandonner leurs propres semences. En effet, pour les modernisateurs d'après-guerre, il fallait produire plus de nourriture avec moins de paysans afin de libérer la main d'œuvre pour la reconstruction industrielle de la France. Une solution « miracle » s'est alors imposée à travers un « paquet technologique » : remplacer le travail des paysans par les énergies fossiles offrant à faible coût engrais et pesticides chimiques, mécanisation, irrigation, transports des récoltes et de la nourriture aux quatre coins de la planète... 50 ans après, les paysans sont devenus des chômeurs et les énergies fossiles s'épuisent, alors que nous commençons à peine à payer la facture des pollutions chimiques et des changements climatiques, engendrés notamment par cette agriculture industrielle toxique.

## L'exclusion des semences paysannes

Les semences « améliorées » sont le pivot de cette révolution qui fut qualifiée de « verte » : sélectionnées et standardisées pour les monocultures industrielles, les paysans sont obligés de les adopter, même si cela entraîne la ruine de la majorité d'entre eux. Les semences paysannes deviennent un obstacle : peu homogènes et très variables, elles ne s'adaptent pas à la mécanisation, aux engrais chimiques et à la standardisation de la nourriture industrielle. Au contraire, produites par les paysans, elles leur permettent de refuser le nouveau paquet technologique et de continuer à choisir eux-mêmes leur mode de culture. Après guerre, le Catalogue Officiel des Variétés devient le sésame obligatoire pour commercialiser ou échanger les semences. Or les critères d'homogénéité et le coût pour y inscrire une variété sont rédhibitoires pour les paysans et leurs semences. Ils ne trouvent désormais sur le marché que les variétés améliorées sans diversité génétique, protégées par un certificat d'obtention végétale (COV). Le COV leur interdit de ressemer une partie de leur récolte ou les oblige pour cela à payer des royalties.



Les hybrides F1 contraignent l'agriculteur à racheter chaque année sa semence, ce que dénoncent les militants qui proposent comme alternative des semences paysannes reproductibles

## Impact des semences toxiques

Dans les pays occidentaux, l'hégémonie des semences industrielles a généré une agriculture de plus en plus toxique.

D'un côté, la diversité et la variabilité des semences paysannes leur permet de s'adapter par elles-mêmes à la diversité des terroirs, des modes de culture et à la variabilité des climats. Respectueuses des cycles naturels, elles poussent en renouvelant sans cesse l'humus qui fixe le carbone dans les sols. Elles se protègent des organismes pathogènes en produisant et en fixant de nombreux caractères nutritionnels (antioxydants, oligoéléments...) qui développent les multiples saveurs de l'alimentation naturelle et sont indispensables à la santé humaine.

De l'autre côté, les semences industrielles génèrent une utilisation toujours plus importante d'engrais et de pesticides chimiques qu'on retrouve dans l'air, l'eau de pluie, des rivières et des nappes, nos aliments, nos estomacs et notre sang<sup>1</sup>... où ils provoquent des déséquilibres environnementaux et sanitaires irrémédiables.

Les engrais chimiques, les herbicides et la mécanisation excessive détruisent aussi le carbone des sols qui rejoint l'atmosphère et provoque le réchauffement climatique. Enrobées de substances insecticides, nématocides et fongicides, les semences industrielles mettent en péril la microbiologie des sols et provoquent l'effondrement des pollinisateurs. Au-delà d'un impact marqué sur l'environnement, elles offrent

<sup>1</sup> Une étude des Amis de la terre a montré que des traces de glyphosate (molécule active du Roundup) se retrouvaient dans les urines de 44 % des personnes enquêtées.



une nourriture industrielle chargée de résidus toxiques, insipide, de faible valeur nutritionnelle et dangereuse pour un nombre croissant de personnes (intolérance aux glutens des blés modernes ou obésité chronique par exemple). Outre les plantes transgéniques qui produisent elles-mêmes un insecticide ou résistent aux herbicides qu'elles absorbent avant que nous les consommions, que dire des nouveaux OGM cachés issus de technologies génétiques non réglementées comme la mutagenèse ou la fusion cellulaire ? Parmi elles, les variétés rendues tolérantes aux herbicides: le tiers des surfaces cultivées aujourd'hui en tournesol appartiennent à cette catégorie de plante.

## "Qui contrôle les semences, contrôle les peuples"

Les semences sont la base de l'alimentation qui est, elle-même, la base de la survie de nos sociétés. Celui qui contrôle les semences contrôle tous les aspects liés aux choix et à la production des aliments. Aucun gouvernement ne résiste à une crise alimentaire : celui qui contrôle les semences contrôle la souveraineté politique des peuples.

Seules 10 multinationales contrôlent aujourd'hui 74 % du marché mondial des semences commerciales et 3 d'entre elles, plus de la moitié<sup>2</sup>. Les lois imposées sur toute la planète par les pays riches visent toutes à obliger les paysans à acheter chaque année ces semences industrielles. Dans leur grande majorité, ce sont des hybrides F1 qui perdent toute vigueur si on les resème l'année suivante. Pour les espèces qui ne se prêtent pas à ce verrou technologique, les industriels utilisent alors les outils fournis par les droits de propriété industrielle. Le Certificat d'obtention végétale et le brevet interdisent ou taxent l'autoproduction de semences tandis que la réglementation sur le commerce entrave ou interdit les échanges entre agriculteurs.

La spéculation sur ces droits de propriété industrielle provoque une concentration extrême de l'industrie semencière menant à un effondrement de l'innovation variétale et de la biodiversité cultivée. De la même manière, la spéculation sur les actifs financiers toxiques a accentué le monopole absolu de quelques banques internationales en provoquant l'effondrement du système financier mondial.



## La biopiraterie traverse les siècles

Le brevet constitue l'outil principal de la biopiraterie moderne. Le « progrès » scientifique permet désormais de caractériser et de protéger par brevet un caractère génétique présent naturellement dans les plantes (ex : résistance à un insecte, taille du fruit, goût particulier, facilité de récolte...) ou issu d'une technologie génétique (par ex, le gène insecticide du maïs OGM). Ces brevets privent les paysans de leur droit d'utiliser leurs propres semences, même s'ils n'ont jamais acheté ni utilisé la moindre semence industrielle brevetée. Grâce aux marqueurs génétiques, les industriels peuvent en effet tracer facilement le caractère breveté qu'il soit présent naturellement dans un champ, un lot de semences ou un produit agricole, ou « fortuitement » suite à une contamination génétique.



90% des paysans dans le monde utilisent leurs semences paysannes et produisent plus de 70% de la nourriture disponible sans dégrader les sols, l'environnement ou le climat<sup>3</sup>. Ces paysans échangent leurs semences et leurs plants et resèment chaque année une partie de leur récolte qu'ils ont soigneusement sélectionnée. Outre leur capacité à produire une nourriture abondante et de qualité sans recours aux intrants chimiques de synthèse, ces semences sont libres de droits de propriété et garantissent l'autonomie des paysans. Les semences paysannes sont et resteront la meilleure alternative pour nourrir le monde.

<sup>2</sup> ETC Group, ["Qui contrôlera l'économie verte?"](#), 2011

<sup>3</sup> Via Campesina, ["Nos semences, notre futur"](#), juin 2013  
ETC Group, ["Qui nous nourrira ?"](#), novembre 2009



## Alerte à la fausse tomate « cœur de boeuf »

Si Monsanto a lui aussi déposé un [brevet sur caractère naturel de certaines tomates](#) (résistance à une maladie, le botrytis), il existe aussi d'autres formes de biopiraterie encore plus sournoises car elles frisent la tromperie délibérée du consommateur. Ainsi, pour profiter de la bonne image associée aux variétés anciennes, certains industriels semenciers peu scrupuleux ont tout simplement usurpé la dénomination « cœur de boeuf » pour vendre des tomates hybrides F1 issues de sélection moderne. Outre la tromperie du consommateur, les artisans-semenciers qui commercialisent des graines de « cœur de boeuf » traditionnelles sont victimes d'une concurrence déloyale et d'une confusion qui interdit de distinguer le vrai du faux. Le RSP dénonce depuis plusieurs années cette fraude : les institutions en ont pris connaissance mais n'ont toujours pas tranché...

## Brevetage de prairies ?

Un laboratoire INRA organise actuellement une collecte de plantes fourragères issues de sélections paysannes locales dans le Sud de la France pour le compte d'une entreprise semencière néozélandaise. Il refuse de garantir aux agriculteurs concernés qu'on ne leur interdira jamais de continuer à cultiver les semences collectées dans leurs parcelles. Rien n'empêchera pourtant toute entreprise ayant accès à ces semences de déposer un brevet sur un caractère génétique, moléculaire ou biochimique remarquable (par exemple la résistance à la sécheresse). Ce brevet ne pourra certes pas limiter la recherche ou la sélection, mais il pourra interdire l'utilisation agricole des semences par les paysans chez qui elles ont été collectées.

## Vol de pastèque par Limagrain

Début 2014, suite à une erreur de procédure de l'Office européen des Brevets (OEB), l'entreprise H.M. Clause, du groupe français Limagrain, a obtenu un brevet illégal sur des pastèques. Au delà du critère d'invention peu fondé, la plante brevetée a en effet été obtenue par croisement et sélection, des méthodes standards considérées comme des processus essentiellement biologiques exclus de la brevetabilité. Il s'agit donc là d'un brevet illégal déposé par une entreprise du groupe français Limagrain bénéficiaire d'argent public, alors que le gouvernement et l'Union Française des Semenciers disent s'opposer à tout brevet sur des plantes issues de méthodes de sélection traditionnelle. Cet exemple caricature donc les écarts flagrants entre la théorie et la pratique...

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#) du 2 février 2014 (RSP et No patents on seeds)

## Libérons le poivron !

En mai 2013, Syngenta, une entreprise agrochimique, Bâloise dépose un brevet sur un caractère de résistance aux mouches blanches, présent naturellement dans un poivron sauvage de Jamaïque. Il garantit à la firme les droits exclusifs sur tous les poivrons présentant cette résistance. Un recours porté par une coalition internationale d'organisations, à laquelle s'est associé le RSP, a été déposé en février dernier devant l'Office européen des brevets contre ce brevet.

Pour en savoir plus, le site de la [campagne Free Pepper](#) et le [communiqué de presse](#) du 3 février 2014 (RSP et No patents on seeds)



# Libérons les semences paysannes ! . . . . .

Le premier acte de la libération des semences paysannes consiste à transmettre les savoirs faire paysans permettant de les sélectionner, de les cultiver, de les conserver et de les diffuser. Que cela soit légal ou non, il est vital, urgent et donc légitime de les sélectionner, de les conserver, de les reproduire, de les échanger et de les vendre. Il est encore plus légitime que cela soit reconnu et encouragé par la loi.

En signant la **Convention sur la Diversité Biologique (CDB)** de 1992, la France s'est engagée auprès de la communauté internationale sur la voie de la protection de la biodiversité sauvage et agricole ainsi que sur le respect des connaissances et des droits paysans associés. Le gouvernement s'apprête à soumettre au parlement une Loi Biodiversité destinée à traduire cette volonté à l'échelle nationale mais écarte du débat démocratique la question de la biodiversité agricole (en proposant de légiférer uniquement par ordonnance sur cette question). Il n'est pas admissible que le lobby semencier puisse tenir seul la main du législateur dans l'ombre des couloirs ministériels. C'est le Parlement qui doit débattre des droits des agriculteurs sur la reproduction de leurs semences et de leurs animaux !

La récente **loi d'Avenir Agricole** prévoit, d'une part d'annuler la protection d'un brevet en cas de présence « fortuite ou accidentelle de l'information génétique brevetée », d'autre part d'autoriser les échanges de semences entre agriculteurs membres d'un même Groupement d'intérêt économique et environnemental. Il convient de veiller à l'application effective de ces avancées, mais aussi à leur extension à la reproduction de semences paysannes, d'une part, et aux échanges de semences entre agriculteurs qui ne sont pas nécessairement voisins, d'autre part (voir [communiqué RSP du 24/07/14](#))

Un nouveau règlement européen veut faciliter les autorisations du culture OGM dans les Etats membres, et priver les États qui les refusent des seuls arguments juridiques qui ont une chance de résister face au tribunal international de l'OMC. Nous devons obtenir le rejet de ce règlement tout comme **des accords de libre échange** que l'UE est

en train de négocier avec le Canada et les Etats-Unis qui interdiraient de s'opposer aux OGM et aux brevets (voir doc ["Les semences dans les accords de libre-échange"](#))

Enfin, un autre **règlement européen sur la commercialisation des semences** est actuellement en discussion à Bruxelles. Il prévoit d'autoriser les échanges de semences entre jardiniers amateurs et agriculteurs qui ne produisent pas de semences commerciales, de permettre la commercialisation de semences « de niche » sans enregistrement au catalogue, ou encore d'assouplir les normes du catalogue pour l'ouvrir à des semences « hétérogènes ». Nous devons soutenir ces nouvelles ouvertures afin qu'elles soient votées sans être anéanties par des restrictions cachées tout en obtenant qu'elles restent fermées aux semences brevetées (voir [communiqué RSP du 14/03/14](#))

La protection des consommateurs de la santé, de l'environnement et des droits des agriculteurs sur leurs semences exigent un contrôle strict des semences toxiques, issues de nouvelles technologies génétiques non réglementées, brevetées ou protégées par des COV, et l'interdiction des plus dangereuses d'entre elles...ce jusqu'à ce que les semences paysannes, dont la sélection respecte les modes naturels de multiplication et de recombinaison génétique, redeviennent suffisantes pour les remplacer.



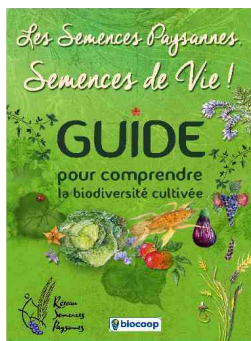
© Réseau Semences Paysannes

C'est en 2003 que les semences paysannes sortent de l'anonymat lors du colloque d'Auzeville où se rassemblent les paysans utilisant encore leurs propres semences. De ce rassemblement naît le RSP...

## Supports de communication



**Outils Semaine des Semences Paysannes**  
Affiche, flyer, bandeau web, T shirt.



### Guide pour comprendre la biodiversité

Il s'agit d'un petit livret (format carte postale, 16 pages) de présentation des semences paysannes à destination du grand-public. Réalisé avec la participation de Biocoop et diffusé dans leurs magasins, il vise à sensibiliser les consommateurs aux enjeux de la biodiversité cultivée et à mettre en avant les qualités gustatives et nutritionnelles des fruits, céréales et légumes paysans.



### 10 mesures pour que vivent les semences paysannes

Les organisations regroupées au sein du collectif "Semons la biodiversité" ont décidé d'alerter les citoyens et les élus afin d'obtenir l'application de 10 mesures indispensables pour assurer la préservation et le renouvellement de la biodiversité cultivée.



### 10 idées reçues sur les semences paysannes

En complément des 10 mesures pour que vivent les semences paysannes, et à l'occasion de la Semaine des Semences Paysannes, le Réseau Semences Paysannes souhaite informer le public sur les semences et donner sa position sur 10 idées reçues sur les semences trop souvent véhiculées.

Retrouvez tous le supports sur le web, rubrique [Semaine des Semences Paysannes](#) et rubrique [Publication et Vidéos](#).

## Ouvrages et webographie

- BOUÉ C., "Produire ses graines bio", Terre Vivante, 2012.
- ETC Group, "Qui contrôlera l'économie verte?", 2011; "Qui nous nourrira?", 2009.
- JOHNSON P.W., "Biopiraterie. Quelles alternatives au pillage des ressources naturelles et des savoirs ancestraux", Charles Léopold Mayer, 2012
- RSP / Inf'OGM, "Droits de propriété intellectuelle et communs", Université du Vivant, 2013
- RSP, "Cultivons la Biodiversité: les semences paysannes en réseau", 2009
- Via Campesina, "Nos semences, notre futur", juin 2013
- <http://www.no-patents-on-seeds.org/>
- <http://www.semonslabiodiversite.com/>

## Contacts

Politique et juridique: Guy Kastler (délégué général) - [guy@semencespaysannes.org](mailto:guy@semencespaysannes.org)

Semaine des Semences Paysannes: Frédéric Latour (animation/communication) - 05 53 84 91 92/ [frederic@semencespaysannes.org](mailto:frederic@semencespaysannes.org)